

Dossier de presse

SOUS EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 17 MARS 2016



Contact auteur :



Arnaud Régnier-Loilier : arnaud.regnier-loilier@ined.fr , tél. + 33 (0)1 56 06 20 71

Contacts presse :

service-presse@ined.fr

Corinne Le Ny-Gigon, Directrice de la communication : 01 56 06 57 28

Mimouna Kaabeche-Smara, Assistante de presse : 01 56 06 20 11

Suivez-nous sur  

www.ined.fr

Sommaire

Le communiqué de presse

L'ouvrage

Les chapitres

Les résumés

L'Ined en bref...

Le communiqué de presse

PARCOURS DE FAMILLES

Six années d'enquête sur les parcours de vie en France

L'Ined publie le 2^e volet de *l'Étude des relations familiales et intergénérationnelles* dans un ouvrage, « **Parcours de Familles** », qui décrit les situations familiales dans toute leur diversité et retrace les parcours de vie de quelque 10 000 personnes suivies durant six années.

Publié aux éditions de l'Ined, l'ouvrage *Parcours de familles* permet d'étudier la manière dont les comportements démographiques se déterminent au niveau individuel et d'évaluer certaines de leurs conséquences.

Couple, relations amoureuses, rupture et climat familial

Dans une première partie, l'ouvrage s'intéresse aux parcours conjugaux.

En premier lieu, la question du couple non-cohabitant est abordée. Si près d'une personne sur dix entretient une « relation amoureuse stable » avec quelqu'un qui réside dans un autre logement, les destinées conjugales apparaissent très contrastées selon le moment où la relation s'inscrit dans le cycle de vie. La situation de non-cohabitation correspond le plus souvent à une phase d'expérimentation amoureuse et/ou à une étape transitoire vers un emménagement sous le même toit ou une séparation, sauf pour les personnes plus âgées pour qui il s'agit d'une forme conjugale plus durable (chapitre 4).

Au sujet des couples cohabitants, la majorité des personnes se disent satisfaites de leur relation (80 % de femmes et 87 % des hommes la notent entre 8 et 10 sur une échelle de 10). Concernant la rupture, elle semble moins que par le passé l'apanage de certains groupes sociaux et, à durée équivalente d'union et dans des conditions autrement similaires, les mariages et les enfants communs n'ont pas un clair effet positif sur la stabilité du couple (chapitre 5).

Malgré la hausse de ces ruptures, les enfants vivent dans leur grande majorité leur enfance avec leurs deux parents. Ils connaissent toutefois des modifications de leurs fratries au cours de leur enfance. L'enquête permet d'observer du point de vue des enfants, le lien entre les modifications de la fratrie et les désaccords conjugaux. La naissance d'un frère ou d'une sœur réduit les désaccords entre les parents (chapitre 6).

La période contemporaine est marquée par une diversification des configurations familiales et par un nombre croissant de familles monoparentales et recomposées. L'enquête révèle que les valeurs et opinions des femmes deviennent plus progressistes lorsqu'elles font l'expérience de la monoparentalité après avoir vécu dans une famille traditionnelle, et lorsqu'elles deviennent belles-mères alors qu'elles n'étaient pas mères auparavant (chapitre 7).

Projets de fécondité, arrivée des enfants, infécondité

Dans un deuxième temps, l'ouvrage s'intéresse aux déterminants de la fécondité.

En termes de maîtrise de la fécondité, tout se passe comme si un seuil maximal était atteint depuis le milieu des années 1980 : 8 naissances sur 10 sont déclarées comme survenues au « moment souhaité » dans la vie des personnes. Une moindre vigilance contraceptive est à noter à certains moments de la vie, en particulier aux deux extrêmes de l'échelle des âges (chapitre 8).

Au sujet des projets de fécondité, ceux-ci se redéfinissent au grès des circonstances de la vie et apparaissent assez peu précis chez les plus jeunes. Un changement de situation conjugale, avec notamment une (re)mise en couple, conduit notamment à reconsidérer son projet initial de ne pas avoir d'enfant (chapitre 9).

D'autres facteurs façonnent les projets de fécondité. Les personnes au chômage qui n'ont pas d'enfant ont moins souvent l'intention d'en avoir un à court terme. La situation économique apparaît ainsi comme un préalable important à l'arrivée du premier enfant. Et, au-delà des intentions, l'arrivée du premier enfant est retardée pour les personnes ayant connu une période de chômage. En revanche, le chômage n'impacte pas directement l'arrivée des enfants suivants (chapitre 10).

En France, rester intentionnellement sans enfant est rare. En réalité, les intentions de fécondité sont souvent ambivalentes et se transforment avec l'âge. Elles diffèrent aussi entre les hommes et les femmes lorsqu'il s'agit de fécondité tardive (chapitre 11).

Famille et emploi

Une troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux changements professionnels.

En premier lieu, au sujet de l'articulation entre travail et vie de famille, l'enquête montre le poids des modèles familiaux traditionnels avec l'importance du rôle des mères dans la prise en charge des enfants. La naissance d'un enfant augmente la probabilité, pour les femmes uniquement, de réduire leur activité professionnelle. Certaines circonstances interviennent également dans l'arbitrage qui est fait après la naissance d'un enfant : les mères seules ou avec un conjoint sans emploi réduisent moins souvent leur activité (chapitre 12).

Six mois après la naissance du premier enfant, 70 % des mères (re)travaillent en France. En Hongrie, elles ne sont que 22 % dans ce cas. La comparaison entre la France et la Hongrie montre que la présence sur le marché du travail dépend fortement des normes sociales du pays et des politiques relatives au congé parental (chapitre 13).

L'horizon de la retraite, incertain pour le salarié comme pour l'employeur, n'est pas seulement une question d'âge. Ce chapitre montre comment la temporalité des projets de prendre sa retraite est bousculée par l'évolution rapide des dispositifs, certaines personnes anticipant leur départ tandis que d'autres le retardent (chapitre 14).

Entraide intergénérationnelle et recours à des aides payantes

La dernière partie de l'ouvrage porte sur les aides reçues de ses parents et le recours à une aide extérieure payante aux différents âges de la vie.

Les aides données par les parents aux enfants représentent une solidarité privée qui varie dans sa forme à différents moments du cycle de vie. Durant les études ou lorsque la situation financière est déstabilisée, par exemple à la suite d'une séparation ou de la perte de son emploi, les aides prennent la forme d'un soutien financier régulier ou occasionnel. Lors d'un projet immobilier, les aides des parents prennent davantage la forme de donations. Lors de la naissance du premier enfant, ce sont principalement des aides en temps que les parents apportent à leurs enfants (chapitre 15).

La croissance de la demande de services pour l'entretien du domicile est bien plus faible que ce que certains discours politiques ont pu défendre. Elle tient quasiment exclusivement au vieillissement de la population, le recours à une aide extérieure devenant alors plus fréquent. Certains événements comme l'arrivée d'un enfant, la dégradation de l'état de santé ou une amélioration des revenus issus du patrimoine apparaissent aussi comme des facteurs déclenchant un recours à ces services (chapitre 16).

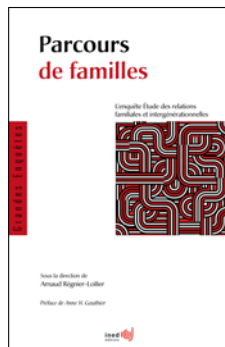
L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi)

Mise en place par l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'enquête *Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi)* a permis d'interroger en 2005 plus de 10 000 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans. Les mêmes personnes ont été réinterrogées trois et six ans plus tard (6 500 en 2008 et 5 800 en 2011). Dans la mesure où les mêmes personnes ont été suivies pendant six ans, il a été possible de retracer leurs parcours dans différents domaines : évolution de la situation conjugale, arrivée d'enfants, départ à la retraite, changements professionnels. Il a également été possible d'évaluer dans quelle mesure les projets se réalisent (celui d'avoir un enfant par exemple), les obstacles qui les contrarient, mais aussi l'incidence que peut avoir un changement de situation familiale (par exemple l'arrivée d'un enfant) sur la situation professionnelle des femmes et des hommes, la répartition des rôles au sein du couple ou encore sur l'entraide entre les générations (description du projet de recherche et de l'enquête dans l'introduction et aux chapitres 1, 2 et 3).

PARCOURS DE FAMILLES

L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi)

Sous la direction d'Arnaud Régnier-Loilier



Éditions Ined, collection « Grandes Enquêtes », 2016

432 pages - N°ISBN 978-2-7332-8005-8

Arnaud Régnier-Loilier est chercheur à l'Ined, spécialisé dans les comportements conjugaux et familiaux. Il s'est entouré d'une quinzaine de démographes, économistes, sociologues.

Contributeurs : Sabrina Aouici, Éva Beaujouan, Didier Breton, Nicolas Cauchi-Duval, François-Xavier Devetter, Nelly Guisse, Maëlan Le Goff, Zsuzsanna Makay, Julien Navaux, Jim Ogg, Ariane Pailhé, Lionel Ragot, Arnaud Régnier-Loilier, Manon Réguer-Petit, Sylvie Renaut, Pascal Sebillé, Sandra Zilloniz

Parution le 30 mars 2016

Au Salon du Livre 2016 du 17 au 20 mars 2016 :

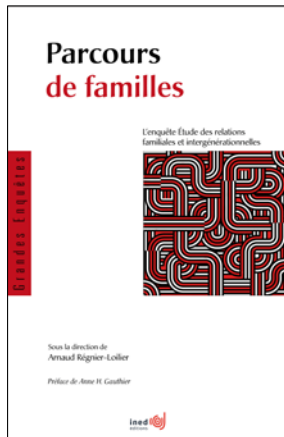
Arnaud Régnier-Loilier participera à la table ronde « **Les Inventions de la famille** »
Scène Savoir & Connaissances le **jeudi 17 mars de 17h à 18 h.**

Dédicace stand de l'Ined S 68

Retrouvez le programme complet de l'Ined au Salon du livre :

<http://www.ined.fr/fr/actualites/rencontres-scientifiques/autres-rendez-vous/salon-du-livre-2016/>

L'ouvrage



Parcours de familles
L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles
Éditions Ined, collection « Grandes Enquêtes » - 2016

L'ouvrage ***Parcours de familles***, deuxième volet de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi) conduite entre 2005 et 2011, permet de mieux comprendre les trajectoires des quelque 10 000 personnes interrogées. Il décrit les situations familiales dans toute leur diversité.

Après une présentation du projet de recherche et de la méthodologie déployée, la première partie de l'ouvrage aborde les parcours conjugaux, la deuxième, les déterminants de la fécondité. La troisième partie est consacrée aux changements professionnels. Enfin, la dernière porte sur l'aide reçue de ses parents et le recours à une aide domestique payante, aux différents âges de la vie.

LES POINTS FORTS

- Un éclairage unique sur les transformations familiales en France, leurs causes et conséquences
- Une enquête sur la longue durée auprès de 10 000 enquêtés de 18 à 79 ans, qui saisit des biographies individuelles
- Les grandes tendances, nuances et diversités des modes de vie

LES AUTEURS

Sous la direction d'Arnaud Régnier-Loilier

Arnaud Régnier-Loilier, chercheur à l'Ined, spécialisé dans les comportements conjugaux et familiaux.

Contributeurs : Sabrina Aouici, Éva Beaujouan, Didier Breton, Nicolas Cauchi-Duval, François-Xavier Devetter, Nelly Guisse, Maëlan Le Goff, Zsuzsanna Makay, Julien Navaux, Jim Ogg, Ariane Pailhé, Lionel Ragot, Arnaud Régnier-Loilier, Manon Réguer-Petit, Sylvie Renaut, Pascal Seville, Sandra Zilloniz

La collection « Grandes Enquêtes » des éditions de l'Ined accueille les résultats et les méthodologies d'enquêtes d'envergure, menées notamment par l'Ined comme par d'autres équipes de recherche, sur des phénomènes sociodémographiques actuels, tant en France qu'à l'étranger. Le lecteur y trouvera des analyses propres à faciliter une compréhension des grandes questions sociétales comme la famille, l'identité, les discriminations, les parcours de vie, les trajectoires scolaires et professionnelles..., ainsi qu'une réflexion sur les dispositifs d'enquêtes qui permettent de produire cette connaissance.

Dans la même collection

Parcours de familles

L'enquête Étude des Relations familiales et intergénérationnelles (vagues 2 et 3)

Sous la direction d'Arnaud Régnier-Loilier, 2016.

Trajectoires et origines

Enquête sur la diversité des populations en France

Sous la direction de Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon, 2015.

De la famille à l'entourage

L'enquête Biographie et entourage

Sous la direction de Catherine Bonvalet et Eva Lelièvre, 2012.

Portraits de familles

L'enquête Étude des Relations familiales et intergénérationnelles (vague 1)

Sous la direction d'Arnaud Régnier-Loilier, 2009.

En quête d'appartenances

L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités

Sous la direction de France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville, 2009.

Consultez en ligne le catalogue : <http://www.ined.fr/fr/publications/>

L'enquête Érfi

L'enquête Érfi, conjointement menée par l'Ined et l'Insee, s'est déroulée en trois temps. En 2005, plus de 10 000 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans ont été interrogés, leurs *portraits de familles* rassemblés ensuite dans un recueil collectif éponyme. Les mêmes personnes ont été réinterrogées trois et six ans plus tard (6 500 en 2008 et 5 800 en 2011). Cette enquête longitudinale a ainsi permis d'observer les trajectoires des participants et d'étudier la manière dont les comportements démographiques se déterminent au niveau individuel.

LES PARTENAIRES

ANR - Agence nationale de la recherche

Cnaf - Caisse nationale des allocations familiales

Cnav - Caisse nationale d'assurance vieillesse

Cor - Conseil d'orientation des retraites

Dares - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

Drees - Direction de la recherche, des études et de l'évaluation des statistiques

Ined - Institut national d'études démographiques

Insee - Institut national de la statistique et des études économiques

IPopS - Laboratoire d'excellence - « Individus, populations, sociétés »

Les chapitres

PARTIE I. Parcours d'enquête : présentation et considérations méthodologiques

Chapitre 1. L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles. Présentation et retour sur six années d'enquête. *Arnaud Régnier-Loilier*

Chapitre 2. Attrition et déformation de l'échantillon au fil des vagues de l'enquête Érfi. *Arnaud Régnier-Loilier, Nelly Guisse*

Chapitre 3. Incohérence du nombre total d'enfants d'une vague à l'autre de l'enquête Érfi. *Arnaud Régnier-Loilier*

PARTIE II. Parcours conjugaux

Chapitre 4. Devenir conjugal des personnes en relation amoureuse stable non cohabitante. *Arnaud Régnier-Loilier*

Chapitre 5. Fréquence des désaccords, satisfaction dans le couple et séparation. *Éva Beaujouan*

Chapitre 6. La naissance ou la décohabitation d'un (demi-) frère ou d'une (demi-) sœur modifient-ils le climat conjugal ? Une analyse du point de vue des enfants. *Nicolas Cauchi-Duval, Didier Breton*

Chapitre 7. L'impact de la trajectoire familiale des femmes sur leur système de valeurs. L'entrée dans la monoparentalité et la beau-parentalité. *Manon Réguer-Petit*

PARTIE III. Parcours de vie et fécondité

Chapitre 8. La planification des naissances : mesure et facteurs associés. *Arnaud Régnier-Loilier*

Chapitre 9. La non réalisation des projets de fécondité. *Arnaud Régnier-Loilier, Pascal Sebille*

Chapitre 10. L'effet du chômage sur la réalisation des intentions de fécondité. *Ariane Pailhé, Arnaud Régnier-Loilier*

Chapitre 11. Infécondité et fécondité tardive. *Éva Beaujouan*

PARTIE IV. Parcours familiaux et professionnels

Chapitre 12. Rythmes de travail et vie familiale. Quelle articulation à la naissance des enfants ? *Sandra Zilloniz*

Chapitre 13. Congé parental et interruption de l'activité professionnelle des mères. Une comparaison entre la France et la Hongrie. *Zsuzsanna Makay*

Chapitre 14. Fin d'activité et passage à la retraite, une période empreinte d'incertitude. *Sylvie Renaut, Jim Ogg, Sabrina Aouici*

PARTIE V. Parcours familiaux et entraide

Chapitre 15. Les transferts des parents aux enfants : l'influence des événements familiaux et professionnels. *Maëlan Le Goff, Julien Navaux, Lionel Ragot*

Chapitre 16. L'évolution du recours à une aide domestique rémunérée. *François-Xavier Devetter*

Les résumés

Introduction et chapitres 1 à 3.

L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles

Arnaud Régnier-Loilier

Mise en place par l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'institut de la statistique et des études économiques (Insee), l'enquête *Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (Érfi) a permis d'interroger en 2005 plus de 10 000 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans. Les mêmes personnes ont été réinterrogées trois et six ans plus tard (environ 6 500 en 2008 et 5 800 en 2011).

Le questionnaire vise à décrire la situation familiale des personnes, l'organisation domestique (répartition des rôles, prise en charge des enfants, désaccords), les relations entre générations. Il retrace en outre l'histoire professionnelle du répondant depuis son 16^e anniversaire, son histoire conjugale, tout en décrivant précisément la situation des personnes à chaque vague d'enquête. Enfants et parents du répondant ainsi que les relations qu'il entretient avec eux font l'objet d'une description précise. Un ensemble de questions prospectives (intention d'avoir un enfant, de déménager, de prendre sa retraite, etc.) était également posé ainsi qu'un certain nombre de questions d'opinion sur la famille, les rapports entre femmes et hommes ou encore sur l'entraide entre générations.

Dans la mesure où les mêmes personnes ont été suivies pendant six ans, il est possible de retracer les parcours des personnes interrogées dans différents domaines : évolution de la situation conjugale, arrivée d'enfants, départ à la retraite, changements professionnels. On peut également évaluer dans quelle mesure les projets se réalisent (celui d'avoir un enfant par exemple), quels obstacles les contrarient, mais aussi quelle incidence peut avoir un changement de situation familiale (par exemple l'arrivée d'un enfant) sur la situation professionnelle des femmes et des hommes, la répartition des rôles au sein du couple ou encore sur l'entraide entre les générations.

L'introduction et le premier chapitre décrivent le projet de recherche et la mise en place de l'enquête Érfi. Le fait d'interroger les mêmes personnes posent en outre certaines questions de méthode comme la représentativité des données (chapitre 2) dans la mesure où tous les participants à la première vague d'enquête n'ont pas été suivis, ou la cohérence des réponses données par une même personne lors des différentes interrogations (chapitre 3).

L'enquête Érfi a bénéficié de différentes sources de financement (par ordre alphabétique) : L'Agence nationale de la recherche (ANR), la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), le Conseil d'orientation des retraites (Cor), La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), la Direction de la recherche, des études et de l'évaluation des statistiques (Drees), l'Institut national d'études démographiques (Ined), l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et le Laboratoire d'excellence « Individus, populations, sociétés » (IPopS).

Chapitre 4. Le devenir conjugal des personnes en relation non-cohabitante

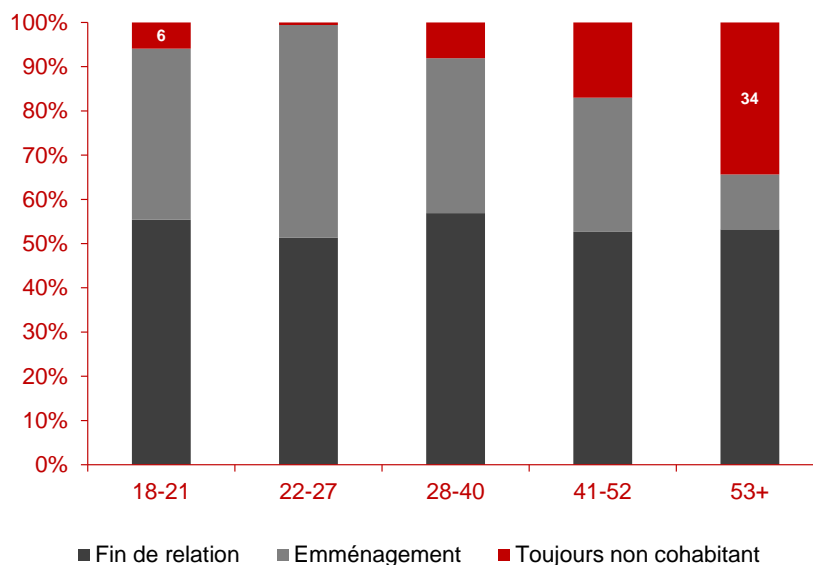
Arnaud Régnier-Loilier

Les médias présentent souvent le couple non cohabitant comme une nouvelle forme conjugale. Toutefois, si près d'une personne sur dix entretient une relation amoureuse stable avec quelqu'un qui réside dans un autre logement, l'enquête Érfi met en lumière la pluralité du phénomène.

Les mêmes personnes ayant été suivies durant 6 ans, l'enquête offre d'abord la possibilité de suivre sur plusieurs années leur trajectoire conjugale. Après trois ans, seules 22 % des personnes engagées dans une relation amoureuse non cohabitante le sont toujours avec le/la même partenaire, proportion qui tombe à 12 % au bout de six ans. Les autres ont emménagé avec leur partenaire, ou leur relation s'est terminée.

L'enquête permet par ailleurs d'identifier quelles caractéristiques des personnes, de leur parcours conjugal et quelles spécificités de leur relation non cohabitante sont associées au devenir de leur relation. Les destinées conjugales apparaissent très contrastées selon le moment où la relation s'inscrit dans le cycle de vie. À l'exception peut-être des personnes ayant déjà vécu en couple (veuves ou séparées avec des enfants), la situation de non cohabitation correspond le plus souvent à une phase d'expérimentation amoureuse et/ou à une étape transitoire vers l'emménagement sous le même toit.

Illustration. Devenir conjugal des personnes engagées dans une relation amoureuse non cohabitante en 2005 au bout de six ans, selon leur âge en 2005



Source : Érfi-GGS, Ined-Insee, 2005-2011

Lecture : 6 % des 18-21 qui étaient engagés en 2005 dans une relation amoureuse non cohabitante sont toujours dans cette même situation six ans plus tard (en 2011), 39 % ont emménagé avec leur partenaire et la relation a pris fin pour 55 % d'entre eux.

Chapitre 5. Fréquence des désaccords, satisfaction dans le couple et séparation

Éva Beaujouan

Ce chapitre se focalise sur les personnes en couple en 2005, et s'intéresse plus spécifiquement à la perception qu'elles ont de leur union, et à la probabilité qu'elles sont de s'être séparées dans les six années qui ont suivi.

Les personnes en couple sont en général satisfaites de leur union (80 % de femmes et 87 % des hommes la notent 8-10 sur une échelle de 10). Les hommes expriment moins souvent des désaccords que les femmes (par exemple 20 % expriment des désaccords fréquents, contre 29 % des femmes), et ont moins souvent pensé à se séparer dans les douze mois précédant l'enquête (9 % contre 15 % des femmes).

Les hommes ayant envisagé la rupture (et dans une bien moindre mesure les femmes) ont moins de risque de s'être séparés que les personnes n'ayant pas envisagé la rupture. Quant à elles, les femmes sont plus nombreuses à se séparer si elles se disaient insatisfaites de la relation (le degré de satisfaction n'ayant pas d'effet sur le risque de séparation des hommes).

En France, la rupture semble moins que dans le passé l'apanage de certains groupes, et à durée équivalente d'union et dans des conditions autrement similaires, les mariages et les enfants communs n'ont pas un clair effet positif sur la stabilité du couple. De plus, ni les femmes les plus diplômées, ni les moins diplômées ne semblent se séparer davantage que les autres. Seules les femmes cadres en couple avec un conjoint moins diplômé qu'elles (situation de plus en plus fréquente), forment un couple plus stable. Les hommes cadres, en revanche, se séparent moins souvent, particulièrement si leur conjointe est moins diplômée qu'eux.

Chapitre 6. Modification de fratrie et climat conjugal Une analyse du point de vue des enfants

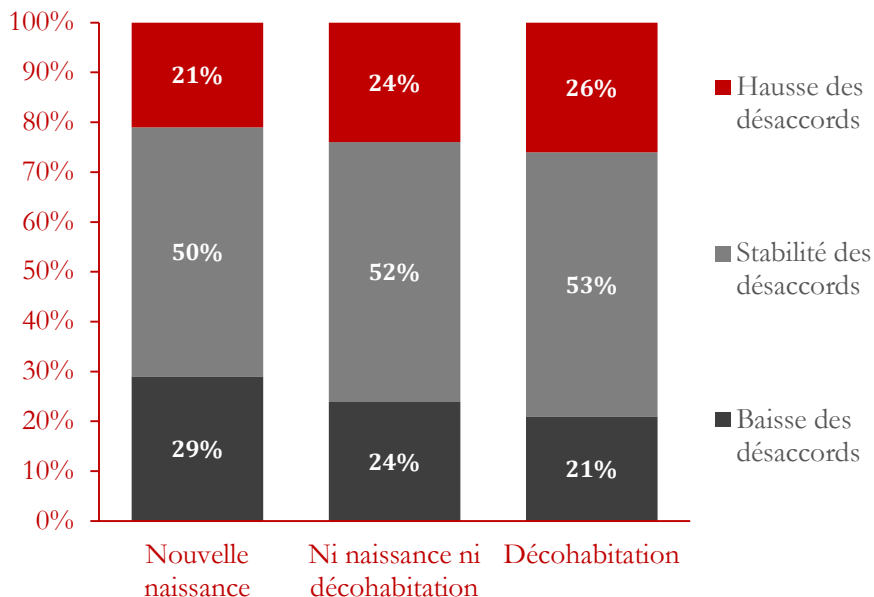
Nicolas Cauchi-Duval, Didier Breton

Malgré la hausse des ruptures des couples parentaux, les enfants vivent dans leur grande majorité leur enfance avec leurs deux parents. Pour autant, ils connaissent des modifications de leurs fratries. Ainsi, parmi les 67 % d'enfants mineurs en 2005 vivant avec leurs deux parents en 2005 et 2011, un sur dix a connu le départ du foyer parental d'un de ses frères ou d'une de ses sœurs et 17 % ont connu l'arrivée d'un nouvel enfant dans leur fratrie.

Alors que les enfants constituent la principale source de désaccords entre les parents, l'enquête Érfi permet d'observer, du point de vue des enfants, les relations entre les modifications de la fratrie et les désaccords conjugaux. Entre deux vagues d'enquête – de 2005 à 2008 ou de 2008 à 2011 –, près de 50 % des enfants ont vu le climat conjugal de leurs parents évoluer ; dans le sens de plus rares désaccords pour la moitié d'entre eux et dans le sens inverse pour l'autre moitié.

La naissance d'un frère ou d'une sœur affecte le climat conjugal des parents, en réduisant les désaccords entre les parents. Une fois les familles constituées, ce sont plus particulièrement les changements de composition du ménage et de la répartition des rôles au sein du couple parental qui sont liés à des variations du climat conjugal.

Illustration. Évolution des désaccords conjugaux de 2005 à 2011, selon les modifications de la fratrie



Source : Érfi-GGS, Ined-Insee, 2005-2011

Lecture : 29 % des enfants qui vivaient avec leurs deux parents en 2005 et 2011 et ont connu la naissance d'un frère ou d'une sœur ont connu une baisse des désaccords, 50 % n'ont connu aucune modification des désaccords.

Chapitre 7. L'impact de la trajectoire familiale des femmes sur leur système de valeurs

Manon Réguer-Petit

La période contemporaine est marquée par une diversification des configurations familiales et par un nombre croissant de familles monoparentales et recomposées. Ces transformations sont-elles liées aux valeurs portées par les individus ? En se concentrant sur les femmes, ce chapitre pose la question suivante : existe-t-il un lien entre les valeurs des femmes et leur trajectoire familiale ?

Les belles-mères et mères en situation de monoparentalité apparaissent plus progressistes quant à la conception de la famille et des rôles de genre que les mères en famille nucléaire. Ainsi, en 2005, 52 % des mères en familles nucléaires pensent que le mariage est un lien pour la vie contre 47 % des mères en situation de monoparentalité et 39 % des belles-mères. Six ans plus tard, l'adhésion des femmes à l'idée que le mariage doit durer à vie baisse globalement mais les différences selon la structure familiale persistent.

Le suivi des répondants sur six ans permet de tenir compte des trajectoires familiales des femmes dans leur diversité. La question suivante peut alors être posée : les femmes tendent-elles vers la configuration familiale conforme à leurs valeurs ou est-ce, *a contrario*, l'expérience de la beau-parentalité ou de la monoparentalité qui transforme les valeurs auxquelles elles adhèrent ?

Les femmes dont les valeurs à l'égard de la famille et des rôles de genre se transforment le plus sont celles qui font l'expérience de la monoparentalité alors qu'elles vivaient dans une famille nucléaire six ans auparavant et celles qui deviennent belles-mères alors qu'elles n'avaient pas d'enfant antérieurement. En contraste, celles qui sont mères seules mais qui étaient célibataires six ans plus tôt ont des valeurs stables. Il en est de même pour les femmes qui sont devenues belles-mères alors qu'elles étaient mères en situation monoparentale auparavant.

Autrement dit, les valeurs des femmes deviennent plus progressistes lorsqu'elles font l'expérience de la monoparentalité après avoir vécu dans une famille traditionnelle, et lorsqu'elles deviennent belles-mères alors qu'elles n'étaient pas mères auparavant.

Chapitre 8. La planification des naissances : mesure et facteurs associés.

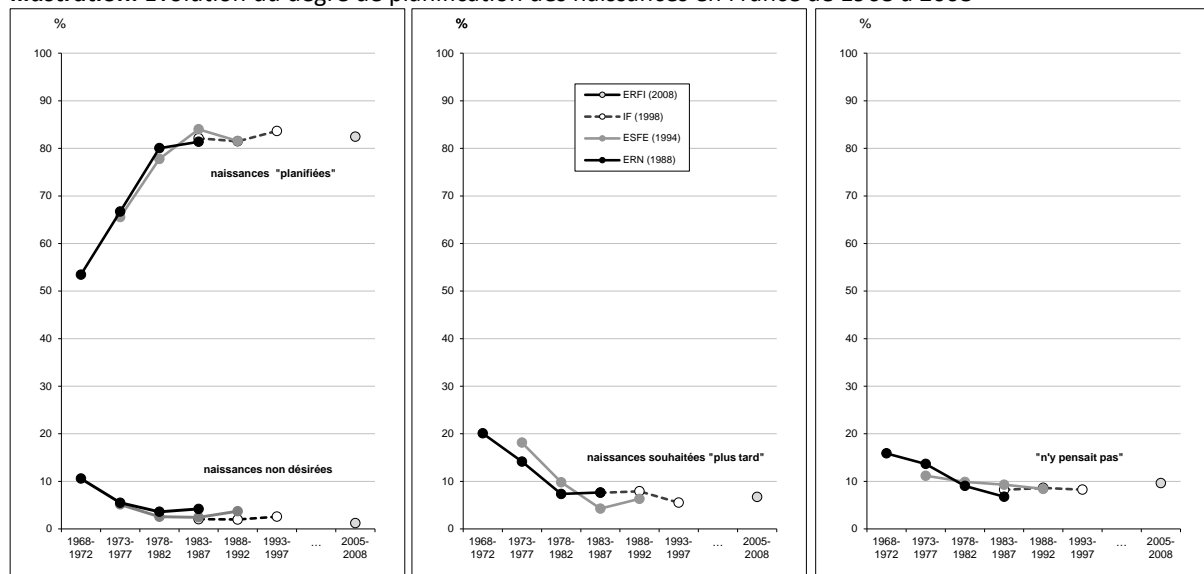
Arnaud Régnier-Loilier

Malgré plusieurs campagnes d'information sur la contraception depuis les années 1980 et l'apparition de nouvelles méthodes de contrôle de la fécondité (implant, patch, mais aussi pilule du lendemain), aucune évolution ne se dessine en termes de planification des naissances. Tout se passe comme si un seuil maximal était atteint : 8 naissances sur 10 sont déclarées comme survenues au « moment souhaité » dans la vie du couple. Les autres étaient envisagées « plus tard » ou sont survenues alors que le répondant « n'y pensait pas » (**Illustration**).

Les mêmes personnes ayant été interrogées à plusieurs reprises, il est possible de repérer certains facteurs associés à une moins bonne maîtrise de la fécondité. On note d'abord un moindre degré de planification parmi les plus bas revenus ou dans les configurations où l'homme est absent ou inactif. Les situations conjugales les moins installées (couple récent ou situation hors couple) conduisent aussi plus souvent à des naissances « mal planifiées » voire « non désirées ».

En outre, les naissances s'avèrent moins bien planifiées aux deux extrêmes de l'échelle des âges, traduisant une moindre vigilance contraceptive à certains moments de la vie, en particulier aux âges les plus élevés. Peut-être conviendrait-il, pour de futures campagnes d'information sur la contraception, de cibler de manière plus spécifique certains publics et, en particulier, les couples approchant du terme de leur vie féconde, période où un relâchement contraceptif est observé.

Illustration. Évolution du degré de planification des naissances en France de 1968 à 2008



Champ : enfants déclarés par les femmes âgées de 21 à 44 ans.

Sources : ERN (1988), Enquête sur la régulation des naissances (Ined-Insee) ; ESFE (1994), Enquête sur les situations familiales et l'emploi (Ined-Insee) ; IF (1998), enquête Intentions de fécondité (Ined-Insee) ; ÉRFI (2008), enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles, 2e vague (Érifi-GGS2, Insee-Insee, 2008).

Chapitre 9. La non-réalisation des projets de fécondité

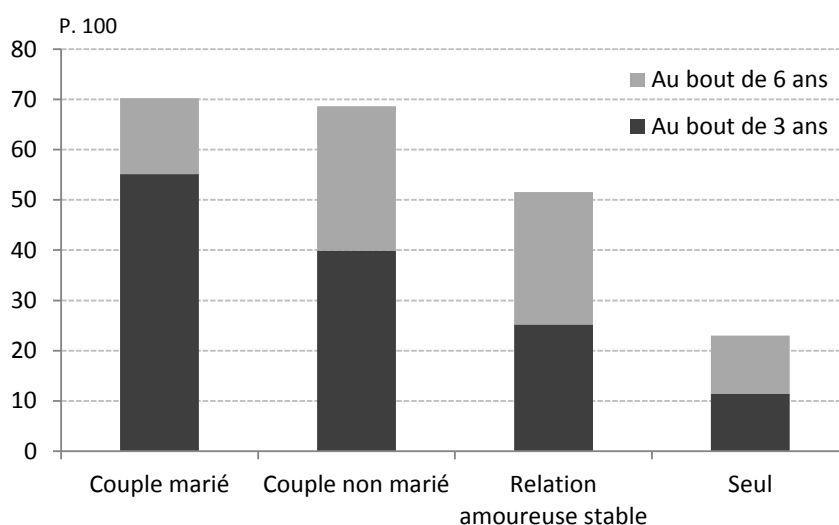
Arnaud Régnier-Loilier, Pascal Sebille

L'intention d'avoir un enfant se traduit dans la moitié des cas par une naissance dans les six années qui suivent. Le projet d'enfants apparaît donc, dans un grand nombre de cas, peu précis ou contrarié. Un certain nombre de circonstances (comme une séparation) peuvent conduire les personnes à reconsidérer leur projet, à le reporter à plus tard ou à l'abandonner.

Le suivi des mêmes personnes pendant 6 ans montre que les projets se redéfinissent au fil de la vie. En particulier, l'âge, la situation conjugale et le nombre d'enfants jouent un rôle déterminant dans la réalisation des projets. Les plus jeunes, en couple depuis peu, sans enfant, tendent à avoir un enfant plus tard que prévu, tandis que les plus âgés, déjà parents d'au moins deux enfants, renoncent plus souvent à leur projet.

Alors que l'intention d'avoir un enfant apparaît comme un critère important mais non suffisant pour que le projet d'enfant se concrétise, le souhait de ne pas ou plus en avoir se traduit quant à lui très rarement par l'arrivée d'un enfant : seule une personne sur dix ayant déclaré ne pas/plus souhaiter d'enfants en a finalement eu un dans les six années qui ont suivi. Cette proportion est cependant plus élevée pour les personnes sans enfant, 21 % en ayant finalement eu un dans les six ans. Ceci révèle que les intentions se redéfinissent au gré des circonstances de la vie, et sont peu précises chez les plus jeunes. Un changement de situation conjugale, avec notamment une (re)mise en couple, conduit notamment à reconsidérer son projet initial de ne pas avoir d'enfant.

Illustration. Proportion de personnes ayant eu un enfant au bout de 3 et 6 ans, parmi celles qui en souhaitaient un, selon la situation conjugale en 2005



Source : Érfi-GGS, Ined-Insee, 2005-2011

Champ : personnes ayant déclaré en 2005 souhaiter un enfant dans les trois prochaines années

Lecture : 55 % des personnes en couple marié en 2005 ont eu un enfant au bout de 3 ans, 70 % au bout de 6 ans

Chapitre 10. L'effet du chômage sur la réalisation des intentions de fécondité.

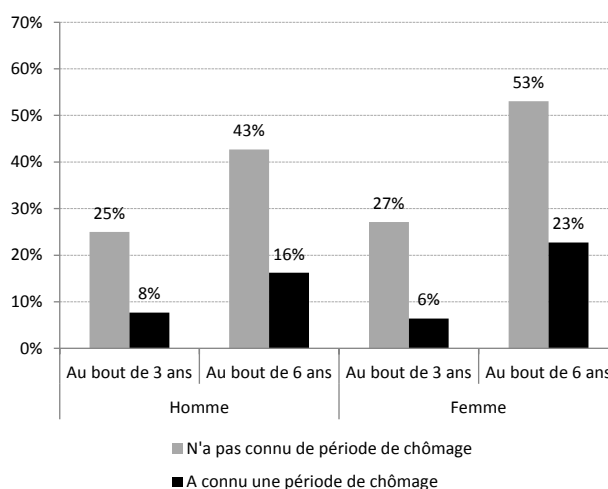
Ariane Pailhé, Arnaud Régnier-Loilier

La forte progression du chômage chez les moins de 35 ans depuis le début de la crise en 2008 ne s'est pas accompagnée d'une baisse sensible de l'indicateur conjoncturel de fécondité en France métropolitaine, lequel s'élève en 2014 à 1,98 enfants par femme (contre 2,01 en 2008). Mais ce maintien ne signifie pas que le chômage n'a aucun effet sur les comportements individuels. Ce chapitre montre en premier lieu que les personnes au chômage qui n'ont pas d'enfant ont moins souvent le projet d'en avoir un à court terme. La situation économique apparaît ainsi comme un préalable important à l'arrivée du premier enfant.

En second lieu, au-delà des intentions de fécondité, l'arrivée du premier enfant est moins fréquente pour les personnes ayant connu une période de chômage. Un quart des hommes et des femmes sans enfant en 2005 et n'ayant connu aucune période de chômage ont engagé une première grossesse trois ans plus tard, contre 8 % des hommes et 6 % des femmes ayant vécu un ou plusieurs épisodes de chômage (**illustration**). Pour les hommes, cette corrélation tient à un effet indirect : les chômeurs retardent leur mise en couple, elle-même préalable à la constitution de la famille.

L'arrivée d'un autre enfant (le plus souvent un deuxième) répond à des logiques fort différentes. L'arrivée du deuxième enfant est fréquente en France (la famille idéale compte au moins deux enfants) et se décide notamment (mais pas seulement) en fonction de l'espacement que les couples souhaitent laisser entre deux naissances. Au final, le chômage n'impacte pas directement la réalisation des projets des femmes ni celle des hommes déjà parents.

Illustration. Proportion d'hommes et de femmes sans enfant ayant engagé une grossesse selon le fait d'avoir connu un épisode de chômage



Source : Ined-Insee, Érfi-GGS1-3, 2005-2011

Champ : personnes sans enfant ayant déclaré en 2005 l'intention d'en avoir un

Lecture : parmi les hommes qui avaient en 2005 l'intention d'avoir un premier enfant et qui ont connu une période de chômage entre 2005 et 2008, 8 % ont conçu un enfant (après avoir été au chômage)

Chapitre 11. Infécondité et fécondité tardive

Éva Beaujouan

Alors que l'âge à la première naissance progresse, les hommes et les femmes désirent de plus en plus souvent un enfant à des âges auxquels il peut être plus difficile d'en avoir (à partir de 35 ans) et qui sont socialement moins bien acceptés pour devenir parent. Nous regardons ici dans quelle mesure les personnes désirant un enfant à ces âges plus tardifs en ont effectivement eu un dans les six années qui ont suivi, en distinguant celles qui essayaient de concevoir au moment de l'enquête des autres. Les personnes qui n'ont pas eu d'enfant dans l'intervalle ont-elles modifié leurs intentions ou continuent-elles d'espérer un enfant ?

Cette étude met en lumière que le fait de rester intentionnellement sans enfant (concept de vie « libre d'enfant ») reste rare en France, malgré l'accroissement général de la proportion de femmes qui restent sans enfant. En réalité, les intentions de fécondité sont souvent ambivalentes et se transforment avec l'âge.

Plus les personnes sont âgées, plus celles qui souhaitent un enfant expriment un désir à brève échéance. Ce constat est particulièrement marqué pour les femmes sans enfant, alors que les hommes et les parents expriment un désir un peu moins concret. En revanche, les hommes continuent de désirer et d'avoir des enfants bien plus tard que les femmes.

Les personnes seules, les femmes et les personnes les plus âgées (40 ans ou plus lors de la première vague) sont les moins certaines d'avoir un enfant au bout de six ans. En revanche, toute personne qui essayait d'avoir un enfant a bien plus de chances d'en avoir eu un que celles qui avaient « simplement » l'intention d'en avoir sans pour autant commencé à essayer de concevoir.

Au final, on constate une importante différence entre les hommes et les femmes dans les perspectives de fécondité tardive avec, en particulier, les femmes dont le report du projet d'enfant ne peut être que moins long que celui des hommes. Elles pourraient ainsi rester plus souvent 'involontairement sans enfant'.

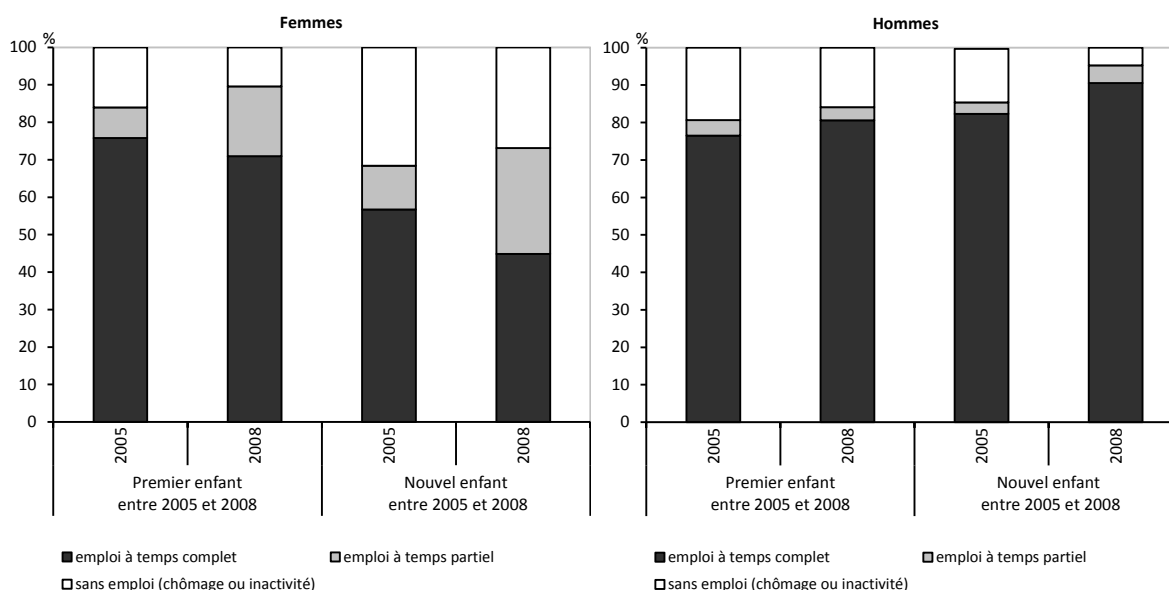
Chapitre 12. Rythme de travail et vie familiale. Quelle articulation à la naissance des enfants ?

Sandra Zilloniz

Concilier travail et vie de famille est devenu un enjeu majeur, pour les parents comme pour les politiques, dans un contexte d'entrée massive des femmes sur le marché du travail et de diffusion du modèle familial à deux actifs. D'après l'enquête Érfi, la conciliation est jugée plus difficile par les actifs lorsque leurs horaires de travail sont atypiques (43 % en 2005), fragmentés en deux plages distinctes de travail (51 %) ou le travail irrégulier (52 %, contre 39 % pour l'ensemble des actifs en emploi). La présence et le nombre d'enfants dans le ménage accroissent ce sentiment. Ces constats nous ont amené à nous interroger sur les possibilités d'aménagement des horaires de travail à la naissance des enfants pour mieux concilier travail et vie de famille.

La comparaison des horaires de travail à trois dates (2005, 2008, 2011) permise par les données longitudinales de l'enquête Érfi, montre, malgré les difficultés formulées, qu'à l'évidence les « choix » d'horaires possibles sont largement contraints et dépendent fortement des caractéristiques de l'emploi occupé, notamment de la profession. Les résultats confirment, en revanche, d'une part, le poids des modèles familiaux traditionnels avec l'importance du rôle des mères dans la prise en charge des enfants : la naissance d'un enfant augmente la probabilité chez les femmes seulement de réduire leur activité en passant à temps partiel ; et, d'autre part, l'arbitrage financier en jeu au sein du couple lors des changements professionnels : les mères seules ou avec un conjoint sans emploi réduisent moins souvent leur activité.

Illustration. Situation vis-à-vis de l'emploi en 2005 et en 2008, avant et après la naissance d'un enfant



Source : Érfi-GGS12, Ined-Insee, 2005-2008

Lecture : 76 % des femmes qui ont eu leur premier enfant entre 2005 et 2008 étaient en emploi à temps complet avant la naissance de cet enfant et 71 % de ces femmes le sont 3 ans après.

Chapitre 13 : Congé parental et interruption de l'activité professionnelle des mères en France et en Hongrie

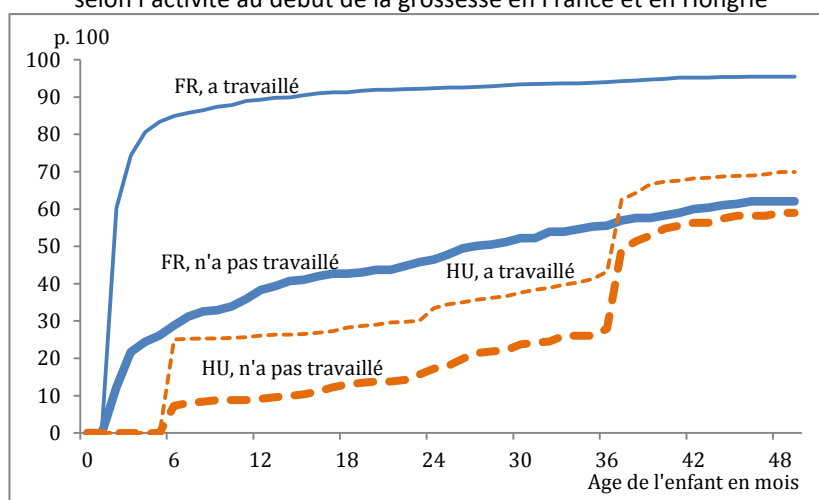
Zsuzsanna Makay

Les mères interrompent en général leur activité professionnelle pour une durée plus ou moins longue après la naissance d'un enfant. Cette interruption peut avoir des effets négatifs sur le revenu familial, sur la position sur le marché du travail et sur l'avancement dans la carrière.

Ce chapitre comparatif entre la France et la Hongrie montre que l'entrée sur le marché du travail dépend fortement des normes sociales du pays (comment est perçue une mère d'un très jeune enfant qui travaille) et des dispositifs du congé parental rémunéré. En effet, en France où le travail des mères est bien accepté et l'effort est mis sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, 70 % des mères travaillent six mois après la naissance de leur premier enfant. En Hongrie où, en conformité avec les normes sociales, les mères sont plutôt aidées avec les congés rémunérés, elles ne sont que 22 % à le faire.

Toutefois, dans les deux pays c'est le fait d'avoir eu un emploi avant la naissance qui influence le plus fortement la probabilité d'entrer sur le marché du travail après une naissance. En France, cet effet est plus fort qu'en Hongrie et la différence entre les femmes ayant eu un emploi et celles sans emploi est plus importante. Six mois après la première naissance, trois quarts des femmes qui avaient un emploi travaillent, contre seulement 29 % parmi celles qui étaient sans emploi. En Hongrie, elles sont respectivement 25 % et 7 % dans cette situation.

Illustration. Fréquence cumulée des entrées ou reprises d'emploi après une première naissance selon l'activité au début de la grossesse en France et en Hongrie



Source : Érfi-GGS123, Ined-Insee, 2005-2008-2011 et HDRI, GGS123, 2001-2004-2008.

Lecture : les courbes indiquent la proportion de femmes (axe vertical) qui sont déjà entrées sur le marché du travail à chaque mois après la naissance de leur enfant (axe horizontal).

Chapitre 14. Fin d'activité et passage à la retraite, une période empreinte d'incertitude

Sylvie Renaut, Jim Ogg et Sabrina Aouici

Dans le contexte des réformes, la multiplication des dispositifs visant l'emploi des séniors et l'évolution rapide des révisions sur la retraite modifient le calendrier des projets individuels et le parcours de fin d'activité.

La réflexion sur le départ à la retraite et le processus de décision sont difficiles à appréhender dans les enquêtes classiques. L'interrogation des mêmes personnes en 2005, 2008 et 2011 (trois vagues de l'enquête), montre la diversité des parcours au sein d'une même cohorte (1941-1960) : 24 % étaient retraités dès 2005 et 36 % n'avaient pas de possibilité de retraite connue en 2011 ; 10 % sont restés en emploi comme souhaité ; 7 % sont restés en emploi malgré leur projet initial de s'arrêter ; 11 % ont pris leur retraite comme souhaité ; 13 % sont partis en retraite sans l'avoir prévu dans leur calendrier.

Même lorsque le projet de retraite se concrétise dans les trois ans, les entretiens qualitatifs approfondis réalisés en 2012 auprès de répondants à l'enquête Érfi font apparaître une complexité, plus grande encore, du contexte dans lequel s'enracine la réflexion sur la fin de carrière. C'est le retrait anticipé par rupture conventionnelle qui s'impose au salarié qui pensait travailler jusqu'à sa retraite ; le refus d'adapter les horaires d'un poste à temps partiel pour invalidité ; la préoccupation de réduire les effectifs qui sape la transmission professionnelle ; ou encore l'absence de considération pour le travail qui conduit jusqu'au départ anticipé avec décote.

Pour se réapproprier son projet de retraite, on découvre comment chacun puise dans son environnement personnel les raisons de légitimer sa décision pour mettre fin à l'incertitude générée par l'accélération des réformes et les ajustements successifs et faire valoir, finalement, la nécessité de laisser la « place aux jeunes ».

L'horizon de la retraite, incertain pour le salarié comme pour l'employeur, n'est pas seulement une question d'âge. Ce chapitre montre comment la temporalité des projets est menacée par l'évolution rapide des dispositifs, bousculée dans le sens d'une accélération ou d'un retard du processus préalablement envisagé.

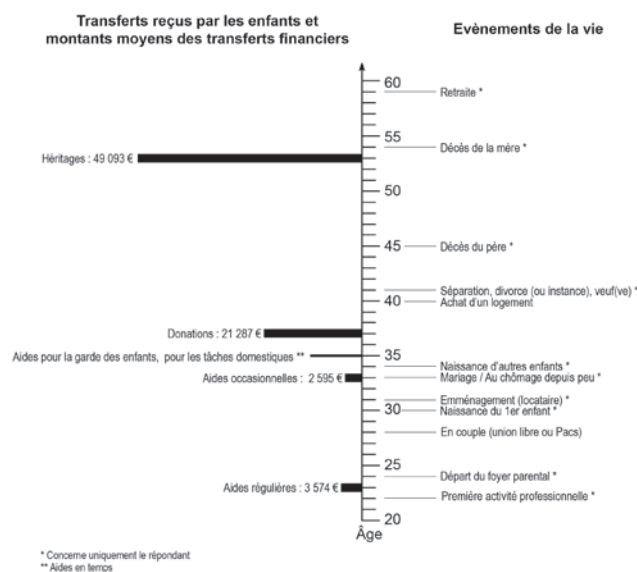
Chapitre 15. L'influence des étapes de la vie sur les transferts des parents aux enfants

Maëlan Le Goff, Julien Navaux et Lionel Ragot

Une partie significative des transferts financiers publics correspond à une solidarité collective vis-à-vis d'individus confrontés à des événements (anticipés ou non) de la vie privée ou professionnelle qui se traduisent par de nouveaux besoins ou une baisse de revenu. *A contrario*, les transferts privés, en l'occurrence des parents aux enfants, sont souvent perçus comme un ensemble uniforme, qui ne répond pas mécaniquement à des besoins bien identifiés et qui dépende de la bonne volonté de ceux qui donnent. La question qui se pose alors est de savoir si les transferts de patrimoine (donations), les transferts de ressources (aides financières régulières ou occasionnelles) et les aides en temps sont, comme les transferts publics, plus ou moins liés aux besoins des bénéficiaires ?

Ce chapitre montre que les transferts versés par les parents aux enfants constituent une solidarité privée dans le sens où, eux aussi, répondent à des événements « jalons » de la vie privée et (ou) professionnelle. Chaque type de transferts privés versés par les parents est corrélé à un événement ou un besoin spécifique de la vie de leurs enfants. Ainsi, les aides financières régulières ou occasionnelles (d'un montant limité) constituent un soutien financier lors de la vie étudiante et lorsque survient une déstabilisation de la situation financière (qui peut être liée à une séparation ou la perte d'un emploi). Les donations (en moyenne supérieures à 20 000 euros) sont effectuées lors d'un projet immobilier. Enfin, les aides en temps font le plus souvent suite à la naissance du premier enfant. Ainsi, les différents types d'aides en ligne directe (des parents aux enfants) répondent de façon complémentaire aux besoins spécifiques des enfants.

Illustration. Age moyen des transferts et événements de la vie



Source : Érfi-GGS, Ined-Insee, 2005-2011 - Lecture : en moyenne les donations sont perçues par les enfants à l'âge de 37 ans, leur montant moyen est de 21 287 euros. Cet âge est situé entre deux événements importants de la vie : le mariage (33 ans en moyenne) et l'achat du logement (40 ans en moyenne).

Chapitre 16. L'évolution du recours à une aide domestique rémunérée

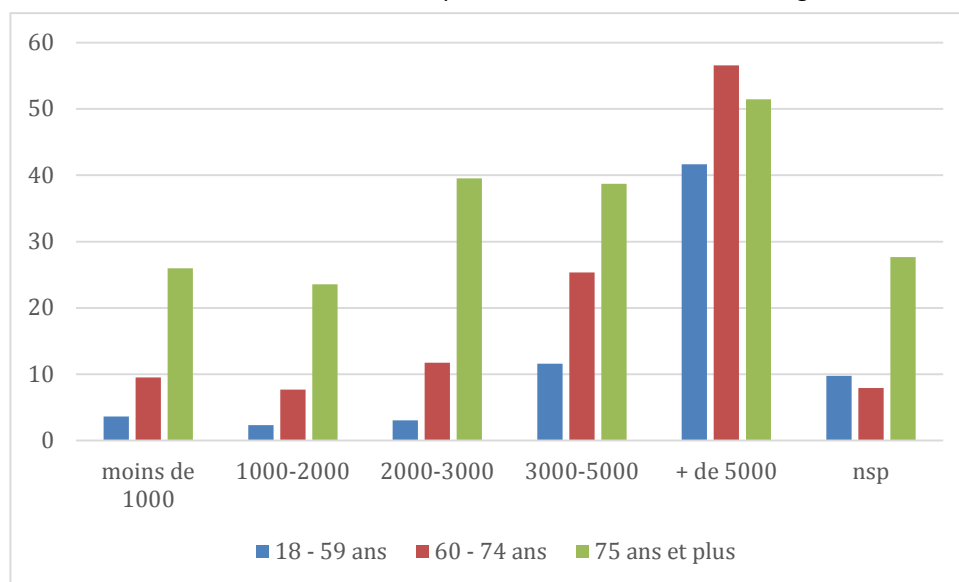
François-Xavier Devetter

Les "services à la personne" bénéficient de soutiens publics conséquents dont la légitimité repose à la fois sur leur impact en termes de créations d'emplois et sur la possibilité de diffuser ce recours auprès de ménages moins aisés. L'enquête Érfi permet de mieux comprendre dans le cas français les facteurs associés à l'externalisation des tâches domestiques.

Celle-ci obéit à deux logiques nettement distinctes : réponse à la perte d'autonomie pour les personnes âgées et consommation de luxe pour les ménages les plus aisés. En effet, si plus d'une personne sur cinq âgées de 75 ans ou plus recourt à ces services quel que soit son revenu, pour les ménages d'âge actif, la demande ne concerne que les foyers les plus aisés : moins de 4 % de taux de recours lorsque le revenu du ménage est inférieur à 3 000 € mais plus de 40 % lorsqu'il dépasse 5 000 €.

Le caractère longitudinal de l'enquête permet de souligner que la croissance de la demande adressée aux services d'entretiens du domicile est bien plus faible que ce que certains discours ont pu défendre. Le dynamisme de cette demande est porté quasiment exclusivement par le vieillissement de la population. Certains événements particuliers comme l'arrivée d'un enfant, la dégradation de l'état de santé ou une amélioration des revenus issus du patrimoine apparaissent comme les principaux facteurs déclenchant un recours à ces services.

Illustration. Taux de recours à une aide domestique rémunérée en fonction de l'âge et du revenu mensuel



Source : Ined-Insee, Erfi-CGS1, 2005

Champ : ensemble des répondants

Lecture : en 2005, 3 % des ménages dont le répondant a moins de 60 ans et dont le revenu mensuel net est inférieur à 1 000 € recourent à une aide domestique rémunérée.

L'Ined en bref...

Fondé en 1945, l'**Institut national d'études démographiques (Ined)** est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche au niveau national et à l'international. Depuis 1986, il est devenu un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) placé sous la double tutelle du ministère chargé de la recherche et du ministère chargé des affaires sociales.

L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche.

Par une approche ouverte de la démographie, l'Ined mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la biologie, l'épidémiologie.

La recherche à l'Ined (chiffres 2015)

- 250 personnes
- 52 chercheurs permanents
- 101 ingénieurs et techniciens permanents
- 53 chercheurs associés et en délégation
- 11 unités de recherche dont 2 mixtes
- 3 pôles méthodologiques
- 6 services d'appui à la recherche
- 63 projets de recherche
- 40 % des chercheurs habilités à diriger des thèses
- 43 doctorants accueillis
- 67 chercheurs étrangers accueillis
- 22 accords-cadres avec d'autres institutions
- 400 ouvrages et 2 périodiques (*Population* et *Population & Sociétés*) au catalogue des éditions de l'Ined